

**CIRCULAIRE N° 10 / 2022 – 11 février 2022**

**OBJET : « Après le Congrès d'Obernai, continuons à Faire Fédération »**

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux**

## **Après le Congrès d'Obernai, continuons à Faire Fédération**

La désinformation des réseaux sociaux et l'anonymat de l'envoi de mails, tous azimuts constituent, plus que jamais, un instrument de désintermédiation sociale et de délégitimation qui vise les institutions et les organisations collectives. Notre Fédération est elle-même victime de ces dérives par quelques anonymes remettant en cause des décisions démocratiques incontestables auxquelles ils ou elles ont participé.

Derrière ces actions séditeuses de désinformation se cachent des tiers qui ont pour objectif de vulnérabiliser notre Fédération, polariser sur un fonctionnement parallèle et diffuser, en coulisse, de la désinformation hors de nos instances légales. Sont-ils pour certains encore adhérents ? **Nous n'acceptons plus la diffusion d'informations, à sens unique, manipulées et diffusées en ligne dans le but de tromper délibérément et court-circuiter notre fonctionnement statutaire.** Nos délibérations sont statutaires et non guidées par un aspect partisan de la réalité, hors de la confrontation dans une présentation unilatérale tronquée, au contenu imposteur et faussé, sous couvert d'anonymat.

Nous restons, plus que jamais, vigilants avec le souci de faire respecter nos règles statutaires. Pour autant, celles-ci ne sauraient nous conduire à refuser les technologies de l'information. Bien au contraire, il nous faut nous les approprier socialement en revendiquant la liberté d'expression. Mais, par-dessus tout, défendons notre indépendance et nos décisions fédérales prises en commun. Nous avons des lieux pour cela, à commencer par le Congrès qui s'est démocratiquement tenu il y a tout juste deux mois, et depuis par deux réunions du Conseil fédéral et deux du Bureau, pour nos instances statutaires. Relisons notre Règlement intérieur : *« Les Unions doivent également se conformer aux décisions prises aux Congrès annuels »*.

**Nous n'accepterons donc plus de reconnaître une entité composite et hétéroclite, de quelques militants, qui contestent des décisions collectives de notre action fédérale et son fonctionnement démocratique.**

On peut se réjouir que ceux qui contestaient jusqu'ici nos décisions aient participé, au moins, selon leur gré, de façon épisodique à notre dernier Congrès d'Obernai, **Pour faire Fédération**. Ils ou elles ont pu s'exprimer et voter en toute liberté, lors de cette instance au moins lors de leurs présences choisies-

Avec une indiscutable et très forte majorité issue du Congrès d'Obernai nous allons continuer à œuvrer pour sauvegarder l'indispensable cohésion et cohérence entre la Fédération et toutes les Unions, pour nous faire entendre dans une nécessaire harmonie face à tous nos partenaires associatifs et institutionnels.

**Le Bureau fédéral unanime du 11 février 2022**